

La tendance «populiste» fait

Grands gagnants de l'élection de dimanche, l'UDC et le MCG font alliance avec le PLR

Emilien Ghidoni

Au lendemain des élections au Grand Conseil, la presse est quasi unanime: les formations protestataires, voire anti-élites, sont les grandes gagnantes. Le MCG progresse de trois sièges, l'UDC en a gagné quatre. La liste de Pierre Maudet (LJS), a même placé 10 candidats. Mais une fois la législature lancée, ces formations «populistes» feront-elles bloc? Rien n'est moins sûr.

Sans surprise, toutes refusent ce qualificatif, vu comme péjoratif. «Cela fait dix-huit ans qu'on nous appelle ainsi, soupire Roger Golay, néo-élu MCG. Nous sommes simplement proches du peuple.» Christo Ivanov, député UDC, abonde en son sens: «Tous les partis sont populistes, puisque pour être élu, il faut être à l'écoute de la population. C'est un non-sens.» Le président du MCG, François Baertschi, concède que l'UDC, le MCG ou LJS ont les trois le mérite de «soulever des problématiques touchant la population».

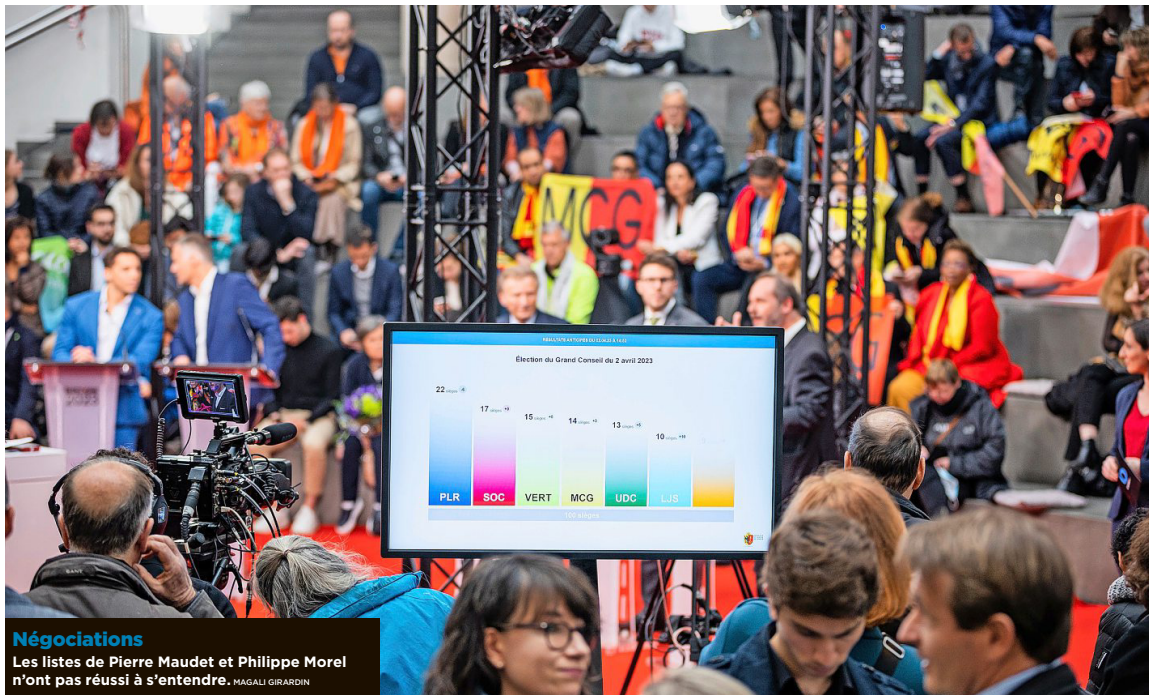
Un MCG plus «social»

La comparaison s'arrête là. Le MCG se définit comme un parti «de droite sociale et de gauche sécuritaire», ayant parfois formé des majorités avec la gauche lors de la précédente législature.

«Nous ne changerons pas de ligne politique juste parce que la droite sort renforcée de cette élection, prévient François Baertschi. Des alliances ponctuelles sont envisageables, notamment sur des questions de sécurité. Mais nous avons à cœur de défendre la fonction publique, ce que l'UDC ne fait pas.» Roger Golay approuve: «Si un projet voté par la droite va à l'encontre de nos valeurs, nous n'hésiterions pas à mener un référendum aux côtés de la gauche.»

L'UDC isolée?

Concernant LJS, le MCG estime qu'il faut laisser du temps au temps. «Ce n'est pas facile de savoir si on va travailler avec eux, car on ne sait pas trop où ils se situent, souligne Roger Golay. Mais



rien ne dit que ce ne sera pas possible.» Il rappelle que les alliances politiques de circonstance du MCG se sont souvent faites avec l'UDC.

Chez le parti agrarien, on se montre également prudent. «Il ne sera pas possible de trouver des consensus sur tout, avertit Yves Nidegger, conseiller national UDC

et élu dimanche au Grand Conseil. Sur la fiscalité et la sécurité, nous tomberons d'accord avec le PLR et le MCG, peut-être Le Centre, mais nous perdrons

certainement le MCG sur la fonction publique.» Autre différence de taille: plusieurs thèmes de prédilection de l'UDC sont décidés au niveau national, contrairement au MCG.

Le futur député estime qu'il faudra composer des majorités différentes selon les thèmes et que son parti risque de rester isolé sur ses thèmes de prédilection, comme l'immigration et la souveraineté. «Cela ne peut que nous rendre plus dynamiques et combattifs.»

Prévoient-ils de s'allier avec la liste de Pierre Maudet, malgré des propositions pas au goût de l'UDC, comme un crédit d'impôts de 2000 francs? «Leur ligne poli-

tique n'est pas encore très claire, regrette Christo Ivanov. Mais je connais plusieurs personnes de ce parti, elles travaillent bien et je n'exclus pas de collaborer avec elles.»

LJS dans l'expectative

À l'heure où nous mettons sous presse, les députés LJS que nous avons sollicités n'ont pas répondu à nos questions, préférant attendre le dépôt des listes pour le second tour de l'élection du Conseil d'État. Le nouvel élu Laurent Seydoux nous a toutefois précisé que la formation n'était «pas populiste, contrairement à ce que certains médias et analystes ont affirmé».

Qu'est-ce que le populisme?

Le terme «populisme» s'invite souvent dans le débat politique. À l'origine, il désigne un courant socialiste dans la Russie du XIX^e siècle. Mais aujourd'hui, son sens a changé. Selon le média The Conversation, le populisme est une manière de faire de la politique en adoptant «un discours démagogique» et se revendiquant

comme le représentant du «vrai peuple». C'est un courant opposant les élites (supposées ou réelles) à la population, parfois de manière radicale. Les partis populistes ont donc tendance à se présenter comme étant hors des institutions. Cette tendance s'incarne autant à gauche, avec La France insoumise, selon

certaines spécialistes, qu'à droite, avec la Lega en Italie. À Genève, la rhétorique antifrontaliers du MCG ou les critiques de l'UDC envers les magistrats de gauche ont parfois été assimilées à du populisme. En affirmant être à l'écoute des «vrais» problèmes de la population, LJS peut aussi s'apparenter à du populisme. **EGH**

Les succès et revers des formations politiques au parlement

● Dur métier que celui d'homme ou de femme politique, dont les réussites et les échecs sont sur la place publique à la seconde où ils adviennent. Dimanche, le peuple a tranché, distribuant revers et succès. Hier, la «Tribune de Genève» s'est intéressée aux listes pour relever les plus remarquables.

Peu de surprises parmi les élus PLR, où le renouvellement est très faible. Ce sont donc essentiellement des sortants qui reviennent. Deux surprises néanmoins, l'élection de Geoffrey Sirolli, maraîcher, conseiller municipal à Corsier, et celle de Celine van Till, athlète en situation de handicap.

Quelques nouveaux pourraient faire leur apparition durant la législature, comme l'ancien journaliste Thierry Oppikofer ou l'un des représentants de la nouvelle vague du parti, Darius Azarpey, qui a porté l'initiative «Pour la suppression de la taxe professionnelle».

Parmi les échecs, signalons ceux de la secrétaire patronale à la Fédération des entreprises romandes Flore Teyssière, de l'ancienne candidate

à la présidence du parti Sophie Christen Creffield ou de Bryan Lo Giudice, un des animateurs de la jeunesse du parti.

Comme au PLR, pas mal de députés ont rempli, mais cinq bleus arrivent. Parmi eux, Caroline Renold, juriste à l'Asloca, qui fait un très bon score. Jean-Pierre Tombola, conseiller municipal à Vernier, Sophie Demaurex, responsable de l'Accueil familial de jour Rhône-Sud.

Parmi ceux qui reviennent de loin, citons Alberto Velasco, président de l'Asloca, placé en 60^e position sur la liste, réélu, ou l'ancien conseiller national Jean-Charles Rielle, en bisbille avec la députation PS, qui siégeait parmi les députés hors parti. Ancienne députée, Nicole Valiquier sera suppléante.

À noter que l'ancien député Roger Deney, franc-tireur et polémiste, échoue et que le député Emmanuel Deonna, l'un des initiateurs de «Zéro pub», perd son siège. Les deux pourraient toutefois entrer en cours de législature, comme divers espoirs du PS, Thomas Bruchez (vice-président de la JS Suisse) ou Olga Baranova.

Sylvain Thévoz, qui s'est attiré les foudres en épingleant le «Cé qu'à l'ainé», est (assez mal) réélu.

Près de la moitié des sièges Verts ont été renouvelés. Deux arrivées triomphales: Louise Trotter, jeune conseillère municipale de 29 ans, et Angèle-Marie Habiakyare, 21 ans, adhérente des Verts depuis un an, qui réalise un carton.

Parmi les entrants connus, citons Julien Nicolet-dit-Félix, enseignant, vice-président des Verts et ancien animateur de la Famco. Parmi les échecs, ceux des jeunes sortants Adrienne Sordet et Sophie Desbiolles, défenseuse de l'interdiction pour les élus Verts de consommer de la viande lors des repas officiels, et celle du député Didier Bonny.

Ces personnes pourraient néanmoins espérer siéger en cours de législature. Ce ne sera certainement pas le cas de la présidente de l'association de soutien aux personnes trans Épicène, Lynn Bertholet, arrivée trop loin.

Le MCG remonte la pente de 2018 et élit trois nouveaux députés, une évolu-

tion intéressante pour un parti dont les équipes sont passablement figées. On note le retour du député et ancien conseiller national Roger Golay.

Quelques personnalités mordent la poussière, notamment l'ancien député Florian Gander et surtout l'ancien président du parti, Francisco Valentin. Autre échec, celui de l'ancien patron des Fêtes de Genève et organisateur de manifestations Christian Kupferschmid.

L'UDC, qui réalise le meilleur score de son histoire, place ses députés sortants dans le nouveau parlement. Nouveau venu arrivé en quatrième position, Charles Poncet, avocat et ancien conseiller national libéral, réalise un score canon. Le député sortant Guy Mettan gagne aussi son pari. Ancien du PDC, député indépendant, il est réputé pour ses positions prorusse.

Tout le monde n'a pas réussi à revenir: Jean-François Girardet (ex-MCG) ainsi que les anciens députés Gilbert Catelain et Pascal Spühler (ancien fidèle d'Eric Stauffer) échouent.

Le parti de Pierre Maudet fait une entrée fracassante au parlement. Parmi ses élus, Laurent Seydoux, ancienne vedette des Vert'libéraux et ex-conseiller administratif (Plan-les-Ouates), et les anciens députés Jean-Louis Fazio (PS) et Jacques Jeanerrat (Radical et PLR).

Francisco Taboada, sportif d'élite en situation de handicap, ainsi que les ex-députés Charles Sellegger (PLR) et Sandra Gollay (MCG) ratent la marche. Le premier pourrait siéger si Pierre Maudet passe au Conseil d'État. Les deux autres seront suppléants.

Dure sélection pour les centristes, dont les sortants qui se représentaient sont réélus. Un petit nouveau? François Erard, directeur d'AgriGenève. La conseillère municipale Alia Chaker Mangeat pourrait entrer au parlement si le parti réussit à propulser un des siens au Conseil d'État. Vient ensuite, Yves Magnin, figure du Centre à Vernier, peut aussi espérer siéger un jour. **Marc Bretton**

un carton mais reste divisée

et Le Centre pour une liste commune au Conseil d'État. Pierre Maudet reste seul.

Les électeurs de Maudet le voient avec la droite

● L'analyse des près de 100'000 bulletins parvenus au Service des votations et élections offre des enseignements sur le choix de la population genevoise. Et peut-être des pistes pour la suite du processus.

Pour le Conseil d'État, imaginer un gouvernement complet lors de ce premier tour a été une mission difficile - voire impossible - pour de nombreux électeurs. Ainsi, à peine 38% d'entre eux ont réussi à inscrire sept noms sur leur bulletin. La deuxième version favorite (14% des votes) a été de se limiter à quatre noms.

La combinaison la plus commune est celle du ticket de la gauche. Plus de 4200 personnes ont choisi d'élire uniquement les deux candidats Verts et les deux socialistes. Le deuxième bulletin le plus courant ne comporte qu'un seul nom: celui de Pierre Maudet. Plus de 2500 électeurs ont préféré parier uniquement sur leur poulain.

La composition des listes portant le nom de Pierre Maudet révèle les affinités politiques de ses électeurs. Et elles penchent vers la droite. Le deuxième choix des soutiens de l'ex-PLR repose sur une alliance avec les candidates de son ancien parti. Viennent ensuite des bulletins garnis de candidatures MCG et UDC. Des alliances avec le centre sont moins communes. Celles avec des candidats de gauche encore plus.

Philippe Morel, du MCG, a obtenu un profil similaire de résultats. De nombreux bulletins ne portent que son nom. Viennent ensuite des combinaisons avec l'UDC, Pierre Maudet et le PLR. Troisième bulletin le plus commun: la recommandation du PLR. Près de 2500 personnes ont suivi à la lettre le président du parti, Bertrand Reich, qui avait demandé de voter uniquement pour Nathalie Fontanet et Anne Hiltbold.

Pour le Grand Conseil, sans surprise, les têtes de liste ont «tracé», et aussi su attirer hors de leur parti. La majorité des candidats au Conseil d'État présents sur les listes ont terminé en tête de leurs listes pour le Grand Conseil.

Un constat: le panachage semble moins commun à droite. Pour le PLR et l'UDC, près de 97% de leurs voix proviennent directement de leurs listes (compactes ou modifiées). Un chiffre similaire à celui du MCG. À gauche et au centre, la perméabilité est plus grande, et on dépend plus des autres listes: 5,5% des votes obtenus par les candidats du PS, 6,5% des Verts, et 9% du Centre l'ont été sur d'autres listes.

Concernant les biffés, c'est mathématiquement dans les listes les plus plébiscitées qu'apparaissent le plus de noms tracés. Il ressort que les noms à consonance étrangère attirent plus facilement les stylos barbus... **Marc Renfer**

La droite lance un ticket à cinq

Les assemblées des partis ont décidé hier soir la stratégie pour le second tour du Conseil d'État. Une alliance PLR, Le Centre, UDC et MCG voit le jour.

Rachad Armanios

Les PLR Nathalie Fontanet et Anne Hiltbold, la candidate du Centre Delphine Bachmann, le MCG Philippe Morel et l'UDC Lionel Dugerdil. Voilà le ticket à cinq que ces quatre partis présentent ensemble pour le second tour de l'élection du Conseil d'État.

L'ambition de cette large alliance est de renverser la majorité de gauche au Conseil d'État. Elle est historique, puisque Le Centre avait, jusque-là, toujours refusé de s'allier électoralement avec l'UDC, en raison de valeurs trop antagonistes (sur l'Europe ou encore la migration). Au lendemain du dimanche électoral, les partis genevois se sont réunis en assemblées pour arrêter les scénarios pour le second tour de l'élection au Conseil d'État. C'est que le temps presse: les listes électorales doivent être déposées aujourd'hui à midi.

«Quatre partis représentant une majorité de députés au Grand Conseil constituent une alliance inédite pour Genève», ont écrit les partis dans un communiqué commun à 22 h hier. «L'objectif est clair et déterminé: soutenir les Genevoises et les Genevois dont le pouvoir d'achat s'érode constamment et qui sont soumis à des taxations fiscales excessives en comparaison intercantonale.» Le communiqué ajoute que l'objectif est de «garantir une stabilité institutionnelle, qui a cruellement fait défaut ces dernières années, lorsque la gauche rose-verte a pris la majorité du Conseil d'État».

C'est bien à droite que, hier, se sont déroulées les négociations les plus délicates. Au Centre, le ré-



Le PLR, Le Centre, l'UDC et le MCG s'unissent en vue du second tour de l'élection de l'Exécutif. Pour l'occasion, le candidat Philippe Morel (à gauche de Mauro Poggia) est présenté comme un ancien PLR et un ancien PDC... **PIERRE ALBOUY**

«Quatre partis représentant une majorité de députés au Grand Conseil constituent une alliance inédite pour Genève.»

Le PLR, Le Centre, l'UDC et le MCG dans un communiqué commun

flexe de survie a primé. Le parti frise le quorum au Grand Conseil et ses candidats ne sont pas dans le podium gouvernemental au premier tour. Les valeurs? Le parti semble conscient que seule une alliance à droite peut lui faire espérer de conserver son siège au Conseil d'État.

S'allier avec le MCG, parti antitrontaliens, qui défend souvent la fonction publique? Au PLR comme au Centre, on rappelle que Philippe Morel est respectivement un ancien PLR et un ancien PDC.

Quant à l'UDC, certains membres auraient même bien vu une alliance encore plus large, incluant Pierre Maudet, de nature à «bouter la gauche hors du gouvernement», selon le conseiller national UDC Yves Nidegger. «Si chaque parti met en avant sa «sen-

siblerie» en refusant d'intégrer tel ou tel, la gauche continuera à être majoritaire», prévenait-il hier en fin de matinée. **La Chambre de commerce, d'industrie et des services** a aussi appelé à inclure Pierre Maudet.

Sans Pierre Maudet

Mais il semble qu'on n'ait pas voulu de lui. À moins que ce ne soit l'inverse? Alors qu'il peut gagner sans alliance, disent certains, quel intérêt aurait cette locomotive électorale, qui présente sa liste comme le pivot entre la gauche et la droite, à se lier un tant soit peu les mains dans une alliance avec la droite?

Car une alliance électorale implique un socle programmatique commun. Celui-ci tournera autour du pouvoir d'achat et d'une

baisse de la fiscalité. Cette alliance ne serait toutefois pas complètement une première. Entre 2015 et 2020, au Conseil municipal de la Ville de Genève (Délibératif), les quatre mêmes partis s'étaient entendus sur une plateforme stratégique sur dix points programmatiques de législature. Mais les élus cantonaux et la présidence de ce qui était alors le Parti démocrate-chrétien avaient très mal réagi. La plateforme commune avait fini en eau de boudin puisque le MCG avait fini par voter les budgets du gouvernement de gauche.

Quant aux socialistes et aux Verts, ils appellent toute la gauche à se mobiliser pour le second tour. La seule question en suspens est de savoir à quel point la gauche radicale soutiendra le quatuor rose-vert.

Carouge et Onex pourraient perdre une magistrate

● Alors que le deuxième tour des élections au Conseil d'État se jouera dans un mois, deux communes pourraient voir leur avenir bouleversé. En effet, la PLR Anne Hiltbold et la socialiste Carole-Anne Kast ont toutes deux leurs chances d'entrer au gouvernement cantonal. Et de quitter par conséquent leurs postes respectifs de conseillère administrative de Carouge et Onex.

Dans ces municipalités, les groupes politiques s'activent depuis plusieurs mois pour préparer la relève. Des candidats à leur succession ont d'ores et déjà été désignés, et dans les deux cas ce sont des hommes.

À Carouge, c'est le PLR Rafaele Fraomene qui a été choisi pour tenter de garder la place d'Anne Hiltbold. Actuel président du Conseil municipal, cet informa-

ticien de 38 ans est un enfant de la commune. À ce stade, les socialistes, déjà représentés au gouvernement, ont annoncé qu'ils n'envoieront personne, tout comme Le Centre. Quant aux Verts, MCG et UDC, ils ne se sont pas encore prononcés.

Du côté d'Onex, la bataille s'annonce très serrée. Si le Parti socialiste a déjà choisi Renaud Gautier, un jeune conseiller municipal de 29 ans, secrétaire général du Rassemblement pour une politique sociale du logement, pour tenter de remplacer Carole-Anne Kast, ce dernier ne sera pas seul dans la course.

Le groupe ECHO-Vert libérera annonce d'ores et déjà qu'il lancera quelqu'un. «Nous n'allons pas laisser un unique candidat de gauche se présenter, indique la conseillère municipale Nathalie

Keller. Nous offrirons une alternative aux Onésiens pour qu'ils aient un vrai choix.»

Idem du côté du PLR qui confirme qu'il participera à la course à l'Exécutif, mais que son poulain n'a pas encore été désigné formellement. Les Verts ne tenteront pas de remporter un second siège et annoncent qu'ils soutiendront le candidat socialiste.

Quant au Centre, il ne présentera pas de candidat. Ce parti dispose déjà d'une conseillère administrative - Anne Kleiner - alors qu'il n'est pas représenté au Conseil municipal. Le MCG et l'UDC n'ont pas encore annoncé leur décision.

Reste désormais à savoir comment se passera la passion des pouvoirs. Selon la chancellerie d'État, si une des magistrates communales est élue au Conseil d'État, elle devra quitter ses fonctions

avant de prêter serment à la cathédrale le 31 mai. Date à laquelle elle prendra immédiatement son nouveau poste au gouvernement cantonal.

Afin de la remplacer, un nouveau scrutin - communal cette fois-ci - sera organisé dans les municipalités concernées, pour autant que plusieurs candidats soient en lice. En cas de candidature unique, l'élection sera tacite.

C'est le Conseil d'État qui fixera la date de cette éventuelle élection complémentaire qui aura probablement lieu l'automne prochain. En attendant cette échéance, et s'il l'estime nécessaire, «le Conseil d'État pourrait nommer un administrateur provisoire jusqu'au moment de l'entrée en fonction de la personne qui succèdera à la démissionnaire», indique la chancellerie. **Caroline Zumbach**